

Dossier :
Le Contrat
Local de Santé
Pages 15 - 18
Bonnes fêtes à tous !
VILLE DE COGNAC
le mag
LE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS
TOUTE L'ACTUALITE DE VOTRE VILLE
www.ville-cognac.fr
DECEMBRE 2013 - N°53



Avant le 31 décembre, **inscrivez-vous** sur les listes électorales !

Vous avez changé de commune de résidence ?
Ou vous avez changé d'adresse sur Cognac ?
Il est obligatoire de venir en mairie
avant le 31 décembre.

Merci d'apporter une pièce d'identité
+ un original de justificatif de domicile de moins de 3 mois

L'inscription sur les listes électorales
est indispensable
pour pouvoir voter !

Conformément à l'article 9 du code électoral.

www.ville-cognac.fr

Mairie de Cognac
68 boulevard Denfert-Rochereau - 16100 Cognac
05.45.36.55.36



> Editorial

Michel GOURINCHAS
Maire de Cognac



Mesdames, Messieurs,
chers amis,

Cet éditorial de fin d'année est particulier parce que soumis à des obligations légales, liées à la proximité des élections municipales de mars 2014.

Très bonnes fêtes à toutes et tous

En conséquence, je me contenterai de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Que 2014 vous apporte la santé et soit pour vous l'occasion de réaliser vos projets.

Très sincèrement,

Michel Gourinchas
Maire de Cognac

> Sommaire



> COGNAC LE MAG, MODE D'EMPLOI

Votre magazine municipal est distribué dans toutes les boîtes aux lettres cognaçaises portant ou non un autocollant « Stop Pub ».

La distribution se déroule sur 3 jours en moyenne.

Si vous ne le recevez pas, vous pouvez lire le contenu de chaque numéro dès parution sur : www.ville-cognac.fr.

Prochaine parution : avril 2014

Une question ? Une suggestion ? Merci de nous écrire à : communication@ville-cognac.fr

www.ville-cognac.fr

Magazine bimestriel de la ville de Cognac - 16100 COGNAC
Téléphone : 05 45 36 55 36 - Fax : 05 45 82 86 41 - Mail : mairie@ville-cognac.fr
Directeur de la publication : Michel Gourinchas
Directeur de la rédaction : Sébastien Garnier
Rédacteur adjoint : Jonathan Munoz
Reportages : Sébastien Garnier
Crédits photos : Stéphane Charbeau, Gérard Manuel, Sébastien Garnier.
Concept, réalisation maquette : Sioux - Impression : Imprimerie Moreau (Cognac) sur papier recyclé
Dépôt légal : décembre 2013 - Tirage : 12 000 exemplaires - Distribution : Médiapost



L'actu

> Inscription d'office sur les listes électorales pour les jeunes âgés de 18 ans : le principe expliqué



- Les jeunes qui ont 18 ans entre le 1er mars 2013 et le 28 février 2014 et qui ont été recensés auprès de la mairie en vue de la journée défense et citoyenneté sont inscrits d'office sur la liste électorale de la commune où ils ont été recensés. Ils sont proposés à l'inscription par l'INSEE sur la base du fichier de recensement du ministère de la défense nationale. Les informations concernant ces jeunes sont transmises par l'INSEE à chaque mairie entre le 1er octobre et le 31 décembre.

Les jeunes qui auraient déménagé ou qui n'ont pas été recensés peuvent demander leur inscription de façon volontaire dans la commune où ils résident avant le 31 décembre.

- Les jeunes qui auront 18 ans entre le 1er mars 2014 et le 22 mars 2014 (veille du 1er tour des élections municipales) seront également inscrits d'office dès lors qu'ils figurent sur la liste proposée par l'INSEE. Ils pourront donc exercer leur droit de vote pour les élections municipales qui auront lieu les 23 et 30 mars 2014.
- Les jeunes qui auront 18 ans entre le 23 mars 2014 et le 24 mai 2014 (veille de l'élection du parlement européen) seront également inscrits d'office dès lors qu'ils figurent sur la liste communiquée par l'INSEE. Ils pourront donc exercer leur droit de vote pour l'élection au parlement européen qui aura lieu en France le 25 mai 2014.

> Le recensement, chacun de nous compte



Une partie de la population de Cognac sera recensée entre **le jeudi 16 janvier et le samedi 22 février 2014.**

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit en matière de crèches, d'hôpitaux, de pharmacies, de logements, de transports publics, de rénovation de quartiers, d'infrastructures sportives, etc., vos réponses sont essentielles pour aider vos élus à mieux répondre à vos besoins.

En 2014, comme tous les ans, une partie de Cognac sera recensée. En effet, chaque année, une enquête est organisée par la mairie et l'Insee dans les **communes de 10 000 habitants ou plus,** auprès d'un échantillon de 8 % des logements. Ainsi, il se peut que vous soyez recensé(e) cette année, **alors qu'un membre de votre voisinage ne l'est pas.**

Si vous êtes concerné(e), un agent recenseur se rendra à votre domicile à partir du 16 janvier 2014. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire.

Il vous remettra **une feuille pour le logement** recensé, **un bulletin individuel** pour chaque personne vivant dans ce logement et **une notice d'information** sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être **remis à l'agent recenseur par vous-même.**

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

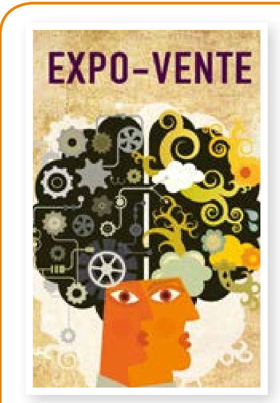
- **Pour savoir si vous serez recensé en 2014 ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 05 45 36 55 27.**
- **Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2014 : www.le-recensement-et-moi.fr**
- **Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : www.insee.fr**

> 25 ans de France Bleu La Rochelle : l'étape cognaçaise en images

Dans le cadre de l'événement organisé autour des 25 ans de la radio France Bleu La Rochelle, **Cognac a profité de l'occasion pour mettre en avant ses atouts : son patrimoine, son histoire, son produit, les acteurs culturels, associatifs et sportifs...** Le temps d'une émission en direct le 25 septembre dernier aux Abattoirs de Cognac. Une belle réussite, sous un soleil de plomb, ponctuée par des animations qui auront su divertir le public présent près des berges de la Charente, sur le site des musiques actuelles.



> Le salon des Métiers d'Art prend possession du Couvent des Récollets



Vous cherchez une Idée de sortie pendant les fêtes ? **Du 18 au 24 décembre le Salon des Métiers d'Art vous accueille au Couvent de Récollets de 10h à 19h.** L'artisanat s'expose pour vous surprendre et vous émerveiller !

> Concert de Noël solidaire pour Boala

La **« Cie de la Divague »** s'associe à **« Un Chœur pour Boala »** pour présenter un concert de Noël au profit de Boala **le dimanche 15 décembre à 17h00,** à la Chapelle des Templiers de Châteaubernard. Contribution libre - Réservation possible au 06 85 35 72 45.
Pour en savoir plus :
https://ensemblepourboala.wordpress.com.



> Lancement du centenaire de la Première Guerre mondiale

Dans le cadre de la mission nationale du Centenaire de la Première Guerre mondiale, la Ville de Cognac prépare un **programme de manifestations autour de cette thématique en novembre 2014 :** colloque, projections de films, exposition, visites des lieux de mémoire, et autres...

Afin d'enrichir les animations, la **Ville lance une collecte d'objets et d'archives familiales relatifs à la Première Guerre mondiale, ainsi que des témoignages familiaux cognaçais par écrit ou oral :** que vous racontaient vos grands-parents sur l'époque de la Grande Guerre ?

De novembre 2013 à fin août 2014, vous pouvez **prendre contact avec les Archives municipales pour les modalités de prêt ou don de vos archives de famille :** journaux d'époque, cahiers de chants, carnets de guerre, correspondances de soldats cognaçais, uniformes, cartes postales, photographies ou tout autre objet concernant cette période. Tout ou partie des documents prêtés seront, avec votre autorisation, numérisés afin d'être exploités lors des diverses animations.

Archives municipales de Cognac
Espace du Prieuré / rue du Minage
1er étage de la Bibliothèque municipale
9h-12h30 et 14h-17h
05 45 36 14 77 / archives@ville-cognac.fr

Vos archives et souvenirs de famille nous intéressent, n'hésitez pas à les valoriser en participant à la Commémoration !





> Une Police Municipale plus proche de vous

La Police municipale placée sous l'autorité du Maire, a pour objet d'assurer la prévention, le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. **Depuis 2010, elle s'est réorganisée vers plus de proximité, pour être plus proche de la population et axer ses missions sur la prévention et la médiation plus que sur la répression.**

> Des missions bien définies

Composée de **14 agents de terrain** dont la vocation principale est d'exercer une présence bienveillante en tenue sur la voie publique, elle constitue une police de proximité par excellence. Le service est complété par **5 agents administratifs.**



Les policiers municipaux sont à même de **détecter, par leur propre initiative ou par les contacts avec le public et les commerçants, les problèmes courants de sécurité, de voirie, de cadre de vie.** Les missions des agents sur le terrain couvrent ainsi de nombreux domaines :

- Organiser des campagnes de prévention notamment dans les établissements scolaires.
- Effectuer les contrôles de vitesse en agglomération et lutter contre les nuisances sonores.
- Capturer les animaux errants.
- Participer à la campagne « Lumière et Vision » pour vérifier l'éclairage des véhicules, en coopération avec la prévention routière.
- Vérifier les déclarations d'urbanismes et d'environnement.
- Participer à l'opération « tranquillité vacances » pour les particuliers partis en vacances.



- Organiser le grand examen du code de la route.
- Préparer les différentes manifestations festives sur la commune.

En plus de ces missions de terrain, la Police Municipale gère aussi :

- Les objets perdus/trouvés.
- L'enregistrement des paiement des amendes.
- La déclaration et l'enregistrement des chiens dangereux.
- La délivrance des attestations d'accueil.
- La vente des cartes de stationnement.
- L'attribution des cartes d'accès pour la rue Aristide Briand.

> Mise en place d'un policier municipal référent dans chaque quartier de la ville

Dans un but de meilleure efficacité et d'organisation, il a été décidé **d'attribuer un des 5 quartiers à 6 agents de Police Municipale** (le centre-ville étant divisé en deux, entre centre et hyper-centre). Ces derniers, outre leurs missions habituelles, auront donc à cœur de prendre contact avec le public, les commerçants, les riverains, pour **rendre compte de façon mensuelle, par le biais de fiches de quartier, des problèmes rencontrés dans leur quartier et leurs propositions de solutions.**



Ces fiches, outre la sécurité proprement dite, pourront traiter de problèmes d'ordre technique ou sociaux (signalement de personnes âgées isolées par exemple) et seront diffusées au Maire de Cognac, aux élus référents ainsi qu'aux services concernés. Elles permettront **d'assurer un suivi dans le temps, et non par « à coups », des problématiques rencontrées.**

Cette nouvelle méthode de travail permettant de justifier l'activité du service et du rendu par rapport aux élus et à la population, elle permettra **d'évaluer également le travail des agents de Police Municipale et la qualité du lien tissé avec la population.**

> Coordonnées & contacts :
68 boulevard Denfert Rochereau - 16100 Cognac
Tél : +33(0)5 45 82 38 48
Fax : +33 (0)5 45 83 99 61

> Horaires :
Du lundi au jeudi : 9h à 12h et de 14h à 18h
Le vendredi : 9h à 12h et de 14h à 17h

> Les dates des prochains Conseils de Quartiers

- Le prochain **Conseil de Quartier du Champ de Foire** aura lieu **le mardi 7 janvier 2014, à 18h30,** à la Maison de Quartier, 36 rue Sayous.
- Le prochain **Conseil de Quartier de Crouin** aura lieu le **mardi 17 décembre, à 19h,** au local du 147 rue Haute de Crouin.
- Le prochain **Conseil de Quartier de Saint Jacques** aura lieu le **jeudi 9 janvier 2014, à 18h30,** à la Maison de Quartier, 33 rue d'Angelier.
- Le prochain **Conseil de Quartier de Saint-Martin** aura lieu le **mardi 14 janvier 2014, à 19h,** à la Maison de Quartier, 1 rue de Marennes.

> L'adresse postale de votre mairie évolue

A compter du 2 janvier 2014, et de par l'obligation nationale en provenance de l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP), l'adresse postale de votre mairie change.

La Poste est largement concernée par l'adresse. Tous les jours, plus de 70 000 facteurs distribuent le courrier sur l'ensemble du territoire français. Chaque élément de l'adresse est indispensable à la bonne distribution du courrier. Les facteurs sont le dernier maillon de la chaîne : à chaque étape de l'itinéraire d'une lettre, une partie de l'information contenue dans une adresse est requise.

La Poste peut convenir contractuellement avec ses clients de modalités spécifiques de distribution des envois postaux à un autre endroit prévu à cet effet.

Les plis, dont les destinataires bénéficient de ces services, sont identifiables par une mention spéciale dans l'adresse :
La mention BP : Boîte Postale. La Boîte Postale permet de disposer de son courrier dès l'ouverture de l'établissement postal.
La mention CS : Course Spéciale. Il s'agit d'un service sur contrat de remise du courrier à des horaires autres que ceux définis pour la tournée du facteur.

Finie donc la Boîte Postale (BP) et... Bienvenue à la Course Spéciale (CS) ! Dorénavant, si vous souhaitez envoyer du courrier à votre mairie, il faudra le faire en notant l'adresse suivante :

MAIRIE DE COGNAC
68 BD DENFERT ROCHEREAU
CS 20217
16111 COGNAC CEDEX


Pendant les travaux (30 octobre 2013)
Pendant les travaux (22 novembre 2013)

> Travaux rue de Bellefonds : beaux sur la forme, utiles sur le fond

Cela n'a pas dû vous échapper : depuis le 24 juin dernier, la rue de Bellefonds tremble sous les coups de boutoir des tractopelles et plie sous le poids des rouleaux compresseurs. **L'objectif affiché : retravailler cet axe de circulation important de la cité, en améliorant les conditions de circulation et de sécurité.** Le changement, maintenant que les travaux touchent à leurs fins, est déjà bien visible. De cahoteuse et rétrécie, **la rue de Bellefonds s'est espacée et éclaircie profitant de l'été pour s'offrir une mue appréciable,** qui sera certainement vite appréciée par les usagers dès la fin du mois de décembre.

Ces aménagements nécessaires se sont déroulés en 2 temps. 2 tranches de travaux qui ont partagé la rue, permettant de minimiser l'impact sur les riverains, les commerçants et les usagers :
- Une 1ère tranche, tout d'abord : **de la rue Victor Hugo jusqu'à la rue Turner** (Boulevard Émile Zola).
- Une seconde tranche, ensuite : **du boulevard Émile Zola à la rue Élisée Mousnier.**

> Opération de voirie d'envergure

Cette opération de voirie d'envergure, en termes notamment de moyens financiers et humains, qui s'est échelonnée sur plusieurs mois, n'aura pas fait subir à la population proche de désagréments de quelque nature que ce soit. En effet, une information a été transmise aux riverains, bien en amont du lancement des travaux, et des plans de circulation ont été distribués afin de faciliter la continuité de l'accès aux commerces.

Les mesures prises pour minimiser l'impact de cette opération sur les conditions de circulation durant la saison estivale et automnale se sont révélées efficaces :

- En maintenant la circulation dans le sens de la rue Elisée Mousnier vers l'avenue Victor Hugo,
- en installant des déviations au niveau des rues perpendiculaires à la rue de Bellefonds en fonction de l'avancement des travaux,
- en interdisant le stationnement des véhicules des 2 côtés de la chaussée de 8h à 18h dans la section des travaux,
- et en autorisant l'accès à la rue pour les piétons…

… La municipalité a relevé un premier défi : **ne pas détériorer le « vivre ensemble » quand une opération d'envergure d'amélioration du cadre de vie est menée sur la ville.**

Pour la Ville de Cognac l'investissement (totalité du montant comptabilisé sur le budget 2013) a été conséquent :
- **450 000 € pour la partie « Voirie ».**
- **200 000 € pour la partie enfouissement de réseaux (téléphone et électricité).**

Ces sommes, bien qu'elles soient déjà importantes, n'auraient pu couvrir le coût global des travaux. Par le soutien et la participation financière de la Communauté De Communes du Grand Cognac et du Syndicat Départemental d'Électricité Générale de la Charente (SDEG16), l'opération a été rendue possible.

Les travaux ont été confiés aux entreprises EIFFAGE (pour la partie gros œuvre, voirie et terrassement), DELAIRE SAS et au SDEG16 (pour la partie effacement des réseaux). ERDF a profité de l'occasion pour changer ses câbles à moyenne et haute tension. Du côté de VEOLIA des interventions sur les bouches d'égout et sur certains branchements ont été réalisées.

> Fluidifier la circulation et sécuriser les mobilités

Le souvenir de cette chaussée déformée, cabossée, éreintante pour les gommes des véhicules motorisés, n'est dorénavant plus qu'une vue de l'esprit. L'objectif principal (amélioration de la chaussée) validé, ne restait plus qu'à mettre en musique la suite des opérations : **agrandissement des trottoirs, limitation de la vitesse en disposant des « courbes » sur l'axe anciennement droit, création d'un giratoire au niveau de la rue Turner…** De multiples solutions trouvées pour réduire les vitesses excessives qui pouvaient avoir cours sur cette rue.

En travaillant tout autant l'esthétique que le côté pratique de cette rue très passante, **la Ville a souhaité mener un vrai projet urbanistique qui couple sécurité, accessibilité, praticité et amélioration du cadre de vie.** Aux tous premiers jours de 2014, la rue sera en service, totalement réhabilitée et aménagée. Histoire de commencer l'année avec le sourire, rue de Bellefonds !

> Pendant les travaux (30 octobre 2013)



> Pendant les travaux (22 novembre 2013)



> Effacement des réseaux : une des compétences du SDEG16

L'effacement des réseaux consiste à incorporer l'ensemble des ouvrages électriques et de communications électroniques dans l'environnement selon des techniques dites « discrètes ». Celles-ci reposent sur l'utilisation de câbles sur façades ou souterrains, de postes de transformation en cabine et de coffrets électriques conçus dans un souci d'intégration esthétique.



Tout Cognac se prépare pour les festivités de fin d'année !

Bienvenue en décembre ! Décembre qui vient clore l'année 2013 et où se côtoient préparatifs de Noël et du Nouvel An, sourires et éclats de rire, animations festives. La ville de Cognac ne sera pas la dernière à vous faire profiter de ce mois si particulier. Le programme concocté par votre municipalité et les associations cognaçaises cette année saura, à n'en pas douter, réchauffer le cœur des plus frileux ! Suivez le guide entre **visites guidées, histoires racontées, chalet du Père Noël pour une séance photo gratuite ! Train de Noël, balades à dos de dromadaires...** Vos deux semaines de fêtes seront bien remplies : **atelier « Cirque », atelier « Kapla » (jeux en bois), atelier « Origami », parade de rue, chansons, jouets...** Tous les ingrédients sont réunis pour que vous puissiez passer, à Cognac, des préparatifs de fêtes qui laisseront, à vous et à vos proches, des souvenirs impérissables. **Bonnes fêtes à toutes et tous !**

> Bibliothèque

- Histoires racontées sur les thèmes de l'hiver et de Noël : le 11 et le 18 décembre à la bibliothèque municipale à 10h30. Pour les enfants à partir de 3 ans. Entrée libre.
- Présence du Père Noël le mercredi 18 décembre à la bibliothèque municipale pour sa tournée matinale... Venez le rencontrer au pied du sapin !

> Samedi 7 décembre

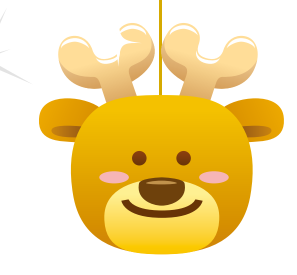
L'ASERC vous propose, quartier de Crouin, une journée d'animation spéciale Noël ! De 10h à 17h, **« Histoire d'enjouée » :** expo-vente, promenade en calèche, restauration possible sur place. À partir de 14h : **« Le village du Père Noël »**, animation pour les 6/12 ans. À partir de 17h : **spectacle gratuit « Hassam & Zappata »**, duo clownesque avec Gilles Yann Girauld et Jérôme Roussaud de la compagnie Théâtre en Action.
Réservation sur place.

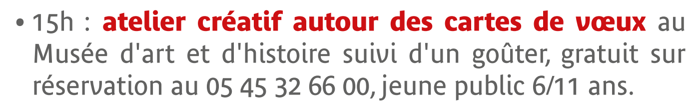
> Samedi 14 décembre

- 11h-12h : concert symphonique du conservatoire. Place du Canton.
- 14h30 à 18h : embarquez pour **le Petit train de Noël** qui vous emmène pour une balade musicale. Départ place d'Armes, arrivée place du Solençon.
- 14h30-17h30 : Village de Noël à St-Jacques. Venez rencontrer le Père Noël pour une séance photo gratuite, participez à un atelier maquillage, ou encore arrêtez-vous un instant devant le clown créateur de ballons.
- De 11h à 12h30 et de 14h30 à 18h30 : ne manquez pas la promenade à dos de dromadaires. Place du Solençon. *Animations réalisées par la Ville de Cognac en partenariat avec l'association St-Jacques commerces expansion.*

> Dimanche 15 décembre

- 14h30 à 17h30 : venez à la rencontre du Père Noël pour une séance photo gratuite. Place du Canton *(en partenariat avec l'association des commerçants du centre-ville).*
- De 11h à 12h30 et de 14h30 à 18h30 ne manquez pas la promenade à dos de dromadaire. Place d'Armes.
- Animations organisées par l'Association Cognac Sports de Glisse : 9h à 18h, Marché de Noël à La Salamandre avec 25 exposants, entrée gratuite. D'autres surprises vous attendent sur place.





> Mercredi 18 décembre

- 15h : **atelier créatif autour des cartes de vœux** au Musée d'art et d'histoire suivi d'un goûter, gratuit sur réservation au 05 45 32 66 00, jeune public 6/11 ans.
- De 14h à 18h, Jeux en bois à l'Espace 3000 : venez découvrir **des JEUX en BOIS géants** à l'Espace 3000. Avec la participation d'Accolade, du club d'Échecs, du Bridge Club, et la Maison du Temps Libre (ASERC). Les enfants de moins de 12 ans doivent impérativement être accompagnés d'un adulte et restent sous la responsabilité d'un parent ou d'un tuteur.
- **« À quoi ressemble la maison du Père Noël ? » :** ateliers Kapla pour percer les secrets de l'architecture des pays où il fait froid ! Rendez-vous à l'Espace 3000 à 14h30 et à 16h. Nombre de places limité, réservation obligatoire au 05 16 45 00 17. Gratuit.

> Samedi 21 décembre

- Venez rencontrer le Père Noël pour une séance photo gratuite au marché couvert de 10h à 12h avec atelier carte de vœux et sur la place du Canton de 14h30 à 17h30 *(en partenariat avec les associations des commerçants des Halles et du centre-ville).*
- Parade de rue « Le Manège en ribambelle » par Donin de l'Ile de Ré, de 11h à 12h puis de 15h30 à 16h30. Départ de la porte Saint-Martin (rue Aristide Briand).
- Ateliers festifs et ludiques pour les enfants :
  - 14h-15h : atelier « Cirque » (mime et jonglage), porte Saint-Martin (rue Aristide Briand).
  - 14h-15h : atelier « Origami » (créations/sculptures sur papier), place d'Armes.
  - 17h-18h : atelier du « Camelot de Tremolos » (chansons, jeux, jouets, etc.), place d'Armes.

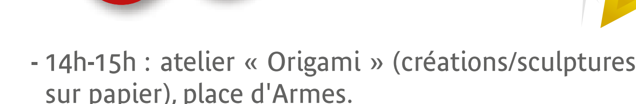
> Dimanche 22 décembre

- De 10h à 12h : venez rencontrer le Père Noël pour une séance photo gratuite au marché couvert de Cognac, atelier carte de vœux sur place *(en partenariat avec les associations des commerçants des Halles et du centre-ville).*

.

- De 14h30 à 17h30 : venez rencontrer le Père Noël pour une séance photo gratuite place du Canton.
- Parade de rue « Le Manège en ribambelle » par Donin de l'Ile de Ré, de 15h30 à 16h30 puis de 18h30 à 19h30. Départ de la porte Saint-Martin (rue Aristide Briand).
- Ateliers festifs et ludiques pour les enfants :
  - 14h-15h : atelier « Cirque » (mime et jonglage), porte Saint-Martin (rue Aristide Briand).
  - 14h-15h : atelier « Origami » (créations/sculptures sur papier), place d'Armes.
  - 17h-18h : atelier du « Camelot de Tremolos » (chansons, jeux, jouets, etc.), place d'Armes.





> Tout au long du mois de décembre

- Du 11 au 24 décembre, venez estimer et gagner la vitrine de Noël avenue de Lattre de Tassigny. *Animation réalisée par l'association St-Jacques commerces expansion.*
- Du 15 au 31 décembre : tombola de Noël (paniers gourmands, coffrets cadeaux et des jeux en bois à gagner). *Animation réalisée par l'association des Halles.*
- Du 3 au 24 décembre : participez à la tombola de Noël en estimant la hotte du Père Noël située Place d'Armes.
- Du 3 au 31 décembre, venez vivre la magie de Noël à travers les automates des vitrines des commerçants. *Animation réalisée par l'association des commerçants du centre-ville.*





> Commerces cognaçais : désertification, non ! Diversification, oui !

> « Pourquoi pas ? » - Prêt-à-porter Femme



Le 2 avril dernier, une nouvelle boutique de prêt-à-porter a ouvert quartier Saint-Jacques au 1, rue de l'Angelier. 6 mois d'installation après, Aurélia Tingaud a toujours le sourire ! Installer son commerce dans ce quartier de Cognac a été un choix mûrement réfléchi : vie commerçante active, proximité des parkings (au niveau de la place du Solençon ou du quai des Pontis), loyer très intéressant, facilité pour les clients de se rendre dans sa boutique… Que de bonnes raisons pour sauter le pas. Et puis **Saint-Jacques c'est, dixit Aurélia, « le village dans la ville » !**

La particularité de sa boutique ? L'accès à toutes, avec 4 collections de prêt à porter présentées, et renouvelées régulièrement. Cela lui impose de faire des allers-retours fréquents à Paris pour partir à la recherche des nouvelles tendances. C'est en quelque sorte **un petit bout de la capitale qui descend à Cognac** par le truchement de la boutique d'Aurélia.

Habitée d'une vraie passion pour son métier Aurélia offre des conseils avisés à ses clientes : « ce qui compte c'est l'originalité, je ne veux pas de produits communs ». **Les produits sont « made in France »,** choisis avec la sensibilité propre d'Aurélia. Sa boutique propose de beaux tissus, des matières aux aspects et textures différentes, en provenance de France donc, mais aussi d'Italie, des robes « tordues », des hauts et des tops « à trous »… Des vêtements à porter au quotidien, avec beaucoup d'élégance tout en restant accessibles à toutes les bourses.

Le nom, lui, vient d'une réflexion plus générale de la part d'Aurélia : Oser ouvrir une boutique ? Pourquoi pas ! Oser le secteur du prêt-à-porter ? Pourquoi pas ! Oser s'installer, oser le faire ? Pourquoi pas ! Il ne reste plus qu'à ses clientes à répondre massivement à cette question : entrer dans cette nouvelle boutique/enseigne et essayer des pièces quasi-unique de prêt-à-porter ? Et bien… Pourquoi pas !

> « La Fleur des Anges » - Fleurs coupées et compositions



Le 21 août dernier, Anne-Marie Auriac a déposé les effluves de ses compositions florales au 77 de l'avenue Victor-Hugo. Originaire de Cognac, et après 32 ans de carrière dans « la fleur », elle a décidé de voler de ses propres ailes, butinant dorénavant comme gérante de « La Fleur des Anges ». Un nom tout indiqué dans la célèbre cité des eaux-de-vie de Cognac !

Anne-Marie propose ainsi aux particuliers et aux entreprises, pour toutes occasions, ses fleurs coupées, ses compositions, sa déco zen, contemporaine, pour des ambiances agréables chez soi… ou partout ailleurs ! Elle propose également un **service de livraison et de commande dans toute la France.** Les fleurs proposées sont des fleurs de saison, le travail de composition se fait dans le magasin, toutes les préparations étant réalisées devant les yeux attentifs et souvent admiratifs des clients ! Une clientèle par ailleurs très diversifiée, pour une fréquentation en constante hausse depuis l'ouverture.
Pour la gérante de « La Fleur des Anges » son activité professionnelle est avant tout une passion. Avant de se lancer, elle avait déjà élaboré un 1er projet, en dehors de Cognac, qui n'a pas abouti… Pour le meilleur ! Car, en se positionnant au 77 de l'avenue Victor Hugo, **elle dispose d'une belle zone de passage, au stationnement facilité, une petite boutique de quartier entourée de commerces de proximité,** et toute proche de la place du Champ de Foire et de son marché éponyme que l'on ne présente plus !

La boutique a reçu un bel accueil, ce type de commerce étant générateur de belles relations avec les autres commerçants et les clients. Il faut dire que « La Fleur des Anges » ressemble à la gérante : pétillante, calme et détendue, qui a **le souci du travail bien fait et la passion de son métier…** Un peu, beaucoup, passionnément et, sans doute, à la folie !

> « 1972 Concept Store » - Prêt-à-porter Homme



Sylvain Audouin va vous faire voyager. Car, du pays, il en a vu dans ses jeunes années avant de (re)poser ses valises à Cognac au 27, rue Henri Fichon. En ouvrant le « 1972 Concept Store », rapport à son année de naissance, Sylvain a souhaité proposer **une offre de vêtements multi-marques à destination de l'ensemble de la gent masculine.** Magasin multi-générationnel, sa gamme s'étend des tee-shirts aux chemises, habillant, pour l'hiver cela va de soi, mais aussi à toutes saisons et en toutes occasions, tout autant les papas que les fistons !

Et pour le moment son Concept Store un peu décalé, sa petite **boutique au style décontracté et chic, que l'on a plus tendance à croiser dans les moyennes et grandes villes de France,** fonctionne à plein. L'offre est diversifiée : basket sportswear, chaussures habillées, tee-shirts quasi-uniques, chemises de qualité, marques « indé », accessoires (type bonnets et ceintures)… de quoi toucher toutes les sensibilités de la mode masculine.

Partenaire du CCBB depuis le début du mois d'octobre, Sylvain ne compte pas s'arrêter là. Sa tête fourmille de milles et une idées toutes aussi intéressantes les unes que les autres. C'est aussi cela le principe et le but d'un « Concept Store » : **proposer des choses différentes, ne pas se confiner à la vente de vêtements,** aussi beaux soient-ils, pour profiter à plein de l'espace d'expression proposé. En agrémentant sa décoration d'objets en provenance de l'« Espace 45 », en exposant des solex dans l'air du temps, en accrochant planches de skateboard et de surf aux murs et plafonds, Sylvain joue à fond la carte de la diversité et de la découverte.

L'année 1972 porte en-elle un vent de jeunesse perpétuelle… Que l'on retrouve un peu en se glissant dans la ligne de vêtements proposé au « 1972 Concept Store » !

> « Sylvie Thiriez » - Linge de maison, accessoires



Spécialisée dans le linge de lit, le linge de table, la vaisselle, la lingerie de nuit pour homme, femme et enfant, **la marque « Sylvie Thiriez - Linge de maison, accessoires » est dorénavant disponible au 6, rue du Canton depuis le 3 octobre dernier !**

Sophie Bonnefond, la gérante de feu Le Rigodon, a eu un coup de cœur pour les produits de la marque. **Son commerce est dorénavant affiliée « Sylvie Thiriez – Linge de maison, accessoires »** (le commerce conserve toutefois les produits phares de la marque « Durance » : soins du corps, senteurs et parfums d'ambiance, etc.).

Des petites collections, harmonieuses, brodées pour certaines, ont pris possession des rayons. S'y côtoient peignoirs, robes de chambre, couettes, oreillers, en lin ou coton de grande qualité… **De quoi avoir le choix pour se préparer un hiver reposant et « coocooning », aux couleurs et motifs version collection 2013/2014.**

> « Mille et un jeux » – jeux de société & jeux en bois



C'est une boutique que l'on ne présente plus mais qui mérite, périodes des fêtes obligent, de s'y arrêter un instant. Dès la devanture, le chaland est conquis : **« Mille et un jeux », boutique spécialisée dans les jeux et jouets en bois, les jeux de société,** a pris place voilà 6 ans, au 124 rue Aristide Briand.

Si l'adresse est connue historiquement pour avoir accueilli une ancienne confiserie (réputée dans la cité de l'époque), aujourd'hui, les odeurs ne sont plus. Mais **les moulures et la typicité de l'endroit nous rappellent de délicieux souvenirs,** que « Mille et un jeux » entretient à sa façon, nous emportant dans son univers, fait de bois et de cartes à jouer.

On trouve de tout et pour tous. **Des cadeaux à faire pour une liste de naissance, des jeux en bois pour les touts-petits mais aussi pour les plus de 99 ans...** Avec « Mille et un jeux », Arnaud Labrousse, le gérant de la boutique, réveille la fibre nostalgique et rétro qui sommeille en chacun de nous. Des jouets anciens, des boîtes à musique contemporaine, des dizaines de jeux de société très actuels, **on s'attarde, on contemple, on s'émerveille...** Dans cette boutique à découvrir et qui sent bon Noël et les fêtes !

> « Wapiti » – Chaussures femmes



En ouvrant « Wapiti » le 2 septembre dernier, Jean-Marc Laffont a mis en œuvre le projet qu'il avait dans un coin de la tête depuis plus de 4 ans : ouvrir son commerce à Cognac et **profiter de l'attrait touristique de la cité des eaux-de-vie.** Originaire de Dordogne et ayant grandi dans « la chaussure » il se spécialise très rapidement dans le domaine de la vente et de la distribution. Ses enseignes « Wapiti » commencent alors à fleurir dans toute la France : 8 en tout, de Limoges à Angoulême en passant par Vichy, Saint-Flour... et maintenant Cognac.

Jean-Marc a toujours éprouvé un grand intérêt pour la ville, **ne manquait que le local adéquat, chose trouvée au 9 rue du Canton,** croisement entre la place d'Armes et la rue Aristide Briand, croisement de population, l'endroit idoine pour s'implanter et faire commerce dans un secteur en pleine évolution sur Cognac.

Sa boutique propose **exclusivement des chaussures pour femmes :** des marques françaises comme Mephisto ou Hirica côtoient leurs homologues teutonnes (Högl et Tamaris) pour varier les plaisirs et les modèles, en cuir la plupart du temps.

Ballerines, mocassins, chaussures à talons, bottes et bottines se montrent sous leur plus beau jour, lançant des regards indiscrets (mais envieux) à leurs voisines, les **pantoufles d'intérieur (les fameuses « charentaises »),** qui disposent d'une place de choix chez « Wapiti », nouvelle pointure du commerce cognaçais.

> Le Contrat Local de Santé

Jeudi 12 septembre 2013, le Contrat Local de Santé de Cognac (CLS) a été signé par La Ville de Cognac, l'ARS Poitou-Charentes, le Département de La Charente et la Préfecture de La Charente.

Le Contrat Local de Santé est une **mesure innovante de la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'Hôpital et relative aux Patients, à la Santé et aux Territoires** (dite Loi HPST).

L'ambition du Contrat Local de Santé (CLS) est de **renforcer la qualité du partenariat autour de la politique de santé mise en œuvre au niveau local,** dans le respect des objectifs poursuivis par le Projet Régional de Santé (PRS) de l'Agence Régionale de Santé.

> Contrat Local de Santé : objectifs et missions

Le CLS propose un pilotage unifié et décloisonné sur différents champs :
• La prévention des risques et la promotion de la santé (dont les problématiques de santé-environnement).
• Les soins ambulatoires et hospitaliers.
• L'accompagnement médico-social (et au besoin la veille et la sécurité sanitaire).
Cette ambition permettra la coordination des financeurs, des acteurs, et des politiques publiques impactant la santé.

Le CLS vise :
• À consolider le partenariat local et à soutenir les dynamiques locales sur des questions de santé, en favorisant une prise en compte globale de la politique régionale de santé, et en tenant compte des spécificités du territoire.
• À développer des conditions environnementales et sociales favorables à l'état de santé des populations.
• À promouvoir et garantir le respect des droits des usagers du système de santé.
• À faciliter l'accès de tous, et notamment des personnes démunies, aux soins, aux services, à la promotion et à la prévention.

Le CLS a l'objectif transversal de **réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.**

> Les spécificités du Contrat Local de Santé de Cognac

La lettre de cadrage du CLS de Cognac avait été signée le 23 juin 2012. Ce document décrivait la démarche à mettre en place tout au long de la phase d'élaboration et de mise en œuvre du CLS, et scellait un premier acte d'engagement entre les signataires du CLS.

Pour travailler à l'élaboration du CLS de Cognac avec l'ensemble de ses acteurs et les populations concernées, **une réunion publique s'était préalablement tenue le 27 novembre 2012 à Cognac,** en présence des partenaires du CLS - Ville de Cognac, Agence Régionale de Santé, Conseil général de Charente, et l'acsé (agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances).



Le CLS de Cognac a pour objectif de **réduire les inégalités sociales et territoriales de santé sur le territoire de la ville de Cognac.** Afin d'atteindre cet objectif, la lettre de cadrage a défini **7 axes de travail :**

• Les actions pour la préservation de l'offre de soins, tant libérale qu'hospitalière ;
• Les accès aux droits en santé, à la prévention et aux soins ;
• La petite enfance, la périnatalité, la santé de la femme et la procréation, la sexualité ;
• La souffrance psychique et les addictions ;
• La nutrition, l'activité physique et la santé ;
• La santé, l'environnement de la santé et l'habitat ;
• La santé et le vieillissement, le handicap.

À ce jour, **7 CLS ont été signés en Poitou-Charentes, dont 3 en Charente :**
• **Soyaux :** CLS signé le 6 septembre 2012. Lettre de cadrage signée le 15 décembre 2011.
• **Angoulême :** CLS signé le 13 septembre 2013. Une réunion publique a eu lieu en juin 2012. La lettre de cadrage a été signée le 20 juin 2012.
• **Cognac** : CLS signé le 12 septembre 2013. Lettre de cadrage signée le 23 juin 2012. Une réunion publique d'échanges sur le CLS a eu lieu le 27 novembre, et une rencontre avec les élus et responsables territoriaux le 28 novembre 2012.

L'axe stratégique du Contrat Local de Santé est de donner à la ville de Cognac tous les moyens pour **lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé** afin d'améliorer, pour toute personne habitant la commune de Cognac notamment les plus précaires ou dans l'isolement, **l'accès à l'offre de santé globale par la promotion de la santé, de la prévention, les soins hospitaliers et ambulatoires, mais aussi une offre de santé dans le médico-social et le cadre de vie.**



Comme pour chacun des projets structurants portés par la municipalité, la population a été associée. En premier lieu lors d'un **Forum Santé qui aura permis de faire connaître mais aussi de proposer des pistes, des actions pour améliorer la santé à Cognac.** Les Conseillers de Quartiers ont été associés à la démarche, tout comme le groupe de travail « Bien Vieillir, Vivre Ensemble » : leur réflexion est venu alimenter le contenu de ce Contrat Local de Santé. De la même façon, **la dimension globale de la santé a été prise en compte dans l'Agenda 21 de la ville de Cognac.**

Ce Contrat Local de Santé n'est pas un étalage de bonnes intentions : il est de fait signé pour **valider des actions existantes utiles et pertinentes pour la population** et pour **proposer des actions nouvelles et innovantes pour le territoire sur le domaine de la santé.**

Le contenu de ce Contrat Local de Santé est vaste. Les enjeux le sont tout autant :
• **L'égal accès de tous à la santé** en proposant une offre hospitalière de qualité sur Cognac. C'est en ce sens qu'a été construit le nouvel hôpital. Un bel outil fonctionnel avec une maternité (labellisée « Ami des bébés »), un outil indispensable à l'attractivité du territoire cognaçais.
• **La médecine de ville :** Cognac est confrontée aujourd'hui, et le sera encore plus demain, à un problème de démographie médicale. Un travail a été mené conjointement entre la Ville, l'ARS et l'Assurance Maladie pour apporter des réponses concrètes au problème généré par la difficulté qu'ont certains citoyens cognaçais à trouver un médecin traitant.

Mais le CLS ne se résume pas à ces 2 premiers points, autres exemples :
Accompagner un public fragilisé vers des démarches de soins et d'hygiène : bilans de santé effectués par le Centre d'Examens de Santé, pour des populations en grande difficulté, de façon à dédramatiser pour agir concrètement. **L'École Municipale des Sports :** qui a pour objet de faire découvrir la pratique du sport à l'école. **L'association « Les Marmitons » :** pour élaborer des menus sains et bons pour tous. **La charte « Terre Saine »,** etc.

La palette est large, c'est l'esquisse d'un projet partagé entre l'Etat, le Département, la Ville, les associations qui interviennent dans le domaine de la santé et les citoyens : **pour agir, pour offrir un mieux-vivre dans la cité, c'est tout le sens donné à la signature de ce Contrat Local de Santé par la Ville de Cognac.**





> Inauguration de l'hôpital de Cognac, le 15 octobre 2013





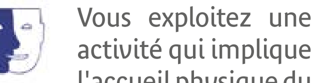






> Accessibilité et qualité pour tous : qu'en est-il de votre établissement ?



Vous exploitez une activité qui implique l'accueil physique du public ? Au 1er janvier 2015, conformément à la loi 2005-102 du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, votre établissement aura l'obligation d'être accessible à tous. Cela impliquera peut-être de réaliser des aménagements ou des travaux de mise en conformité. Dans ce cadre, **tous les travaux devront faire l'objet d'une demande d'autorisation de travaux, à déposer auprès de la mairie de Cognac.**

Un document de communication en rapport sera bientôt disponible dans les accueils municipaux et sur le site Internet de la Ville de Cognac.

> Dispositif « Alerte Commerces » : quand la CCI aide les commerçants à ouvrir l'œil



Alerte Commerces est un **dispositif de prévention** qui permet d'informer rapidement par SMS les commerçants adhérents dès qu'un délit déclaré au 17 (vols à main armée ou avec violence, vols à l'étalage, escroqueries par faux moyens de paiement...) est susceptible de se reproduire chez d'autres commerçants du même secteur d'activité ou du même secteur géographique.

Certains délits étant reproduits dans différents commerces en un laps de temps réduit, une diffusion rapide de l'alerte permet de renforcer la vigilance de tous.

> Un appel à vigilance rapide par SMS pour la sécurité de votre commerce

Le dispositif Alerte Commerces fonctionne grâce à un **partenariat** entre la CCI Cognac, la CCI Angoulême, la Préfecture de Charente, la Gendarmerie Nationale et la Police Nationale.

En adhérant à Alerte Commerces, le commerçant fait partie d'un **réseau vigilant et citoyen. L'adhésion au dispositif est gratuite.** Seules conditions pour le commerçant : fournir ses coordonnées postales et son numéro de téléphone mobile, afin d'être intégré dans le fichier d'alerte déposé à la CNIL.

La CCI fournit notamment à chaque commerçant adhérent une vitrophanie et une charte du « Commerçant citoyen » à afficher dans la boutique afin de communiquer sur son appartenance au réseau Alerte Commerces à ses clients et surtout... auprès des délinquants.

En savoir plus : Sandra Lassier-Bodenon
Tél : 05 45 36 32 32
s.lassier-bodenon@cognac.cci.fr



> La Mission Locale ARC Charente développe son Collectif Jeunes

La Mission Locale ARC Charente a pour **mission d'aider à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes déscolarisés âgés de 16 à 25 ans.** La Mission Locale propose, à travers un suivi personnalisé et confidentiel :

- Un accompagnement à la recherche d'emploi.
- Une aide à la construction d'un parcours de formation.
- Un accompagnement global.
- Un accompagnement à la création/reprise d'activité (à partir de 18 ans et sans limite d'âge).

Un « Collectif Jeunes » vient élargir et compléter l'horizon d'intervention de la Mission locale : **Ce collectif c'est LE lieu pour partager ses expériences, développer ses compétences et réaliser des projets avec d'autres jeunes.** Un lieu d'émancipation, favorisant l'épanouissement personnel du jeune dans un autre cadre que celui de son cercle privé. **Créateur de lien social,** il donne l'occasion aux jeunes de se rencontrer et d'échanger, en étant force de proposition et de réflexion.

Le collectif peut accueillir une quinzaine de jeunes. Les invitations aux ateliers sont transmises par SMS : la meilleure façon de capter l'attention d'un public bien au fait des nouvelles technologies, la main collée à son smartphone... !





> De la force des réseaux sociaux

Amaury Lecointre, l'animateur du Collectif Jeunes de Cognac, souhaitait développer l'attrait numérique du collectif. **L'ouverture d'une page Facebook, début 2013,** est une des réponses apportées. Les jeunes sont informés, via **un média qu'ils ont l'habitude d'utiliser et pour lequel ils montrent un réel intérêt.**

La page Facebook est alimentée par les jeunes et par Amaury. Administrateur, il s'appuie sur la relation tissée avec les jeunes depuis près de 2 ans pour collecter les informations (échanges de photos, invitations à des forums emplois, des rencontres sportives, des formations, etc.). Se retrouvent mêlés informations culturelles, actions portées par la Mission Locale Arc Charente, par le Collectif Jeunes. Et, *last but not least**, **une offre d'emploi trouve refuge sur le site chaque jour de la semaine.** Cette page Facebook, réel relais d'informations, offre une **visibilité accrue à toutes les actions soutenues par la Mission Locale Arc Charente et sa division du Collectif Jeunes.**

Depuis septembre 2012 ce sont ainsi près de 40 jeunes qui ont pu se rencontrer. L'attrait du service proposé, tout autant que le bouche à oreilles et la curiosité, n'y sont pas étrangers...

* le dernier en date mais pas le dernier de la liste

> Mission Locale Arc Charente
53, rue d'Angoulême - 16100 COGNAC
Tél : 05 45 83 97 00 / Fax : 05 45 82 58 38
Mail : info@mlarccharente.com

> Rentrée musclée pour les haltérophiles de Cognac

Dire qu'elle était attendue serait un doux euphémisme. Les dirigeants et licenciés de l'Union Amicale de Cognac Haltérophilie et Musculation (UACHM) auront du s'armer de patience mais l'attente en valait la peine. **Après 4 années de travaux la salle d'haltérophilie de Cognac est enfin une structure sportive viable,** sécurisée, apte à accueillir les leveurs de fontes de tous horizons.

Il y en avait, pourtant, des choses à revoir : pas d'eau chaude, pas de douche, pas de vestiaire, des fusibles en porcelaine, des fuites allant du sol au plafond... L'endroit n'était définitivement plus propice à la pratique de la musculation.

Les travaux se sont déroulés en plusieurs phases. **Dès 2009, 50 000 € ont été injectés par la collectivité** (achat d'un nouveau chauffe-eau et réhabilitation de la toiture).



Au cours de l'année 2010, c'est le plafond de la seconde salle (culminant à 5 mètres) qui a vu sa hauteur réduite pour réaliser des économies d'énergie.

Les travaux ne se sont pas arrêtés là : **nouveau revêtement de sol, apparition de 2 douches (une pour les femmes, l'autre pour les hommes) et des vestiaires, pour la première fois, chauffés !** Au total, **le coût de cette rénovation s'élève à plus de 170 000 €,** budgété sur 2 années. Les gros bras cognaçais peuvent bomber le torse : leur structure sportive a maintenant fière allure.



> UNION AMICALE DE COGNAC HALTEROPHILIE ET MUSCULATION (UACHM)

Activités : Haltérophilie, Force athlétique (squat, soulevé et développé couché sol, développé couché), Musculation, Compétition, Remise en forme pour les loisirs
Horaires : du lundi au vendredi de 12h à 13h30 et de 17h30 à 21h
Public : à partir de 15 ans pour la force athlétique, à partir de 12/13 ans pour l'haltérophilie

Coordonnées & Contact :
Madame Valérie MORENO / 5, rue du Port - 16100 COGNAC
Tél : 05 45 82 14 37 / Mobile : 06 23 62 04 32 / Mail : authier.p@sdis16.fr



> Agenda 21 : agir ensemble pour construire la ville de demain



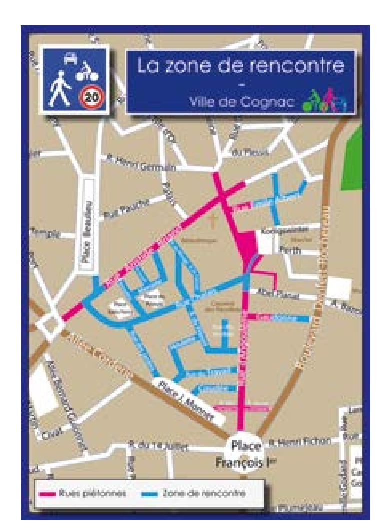
L'Agenda 21 de la Ville de Cognac a été adopté lors du Conseil Municipal du 28 février 2013.

La Ville a déposé son dossier le 7 mai 2013 auprès du Ministère du Développement Durable et de l'Énergie pour **répondre à la 8ème session pour l'appel à reconnaissance des projets territoriaux de Développement Durable et Agendas 21 locaux.**

Après une période d'entretiens et d'examens estivaux avec les experts du Ministère, la Ville est dorénavant dans l'attente de la fin de l'instruction. Instruction qui devrait rendre son verdict en décembre et décider ainsi de l'obtention, ou non, par la Ville de Cognac du label national « Agenda 21 local ». Ce serait, à n'en pas douter, un beau cadeau de Noël qui démontrerait **la qualité du travail mené par la collectivité depuis 2009 avec la contribution des habitants et des acteurs locaux.**

Mais la Ville n'a pas attendu de savoir si elle serait labellisée pour lancer les premières actions. **Ainsi, sur les 73 pistes d'actions inscrites au programme Agenda 21, 35 sont déjà engagées** (le document de synthèse Agenda 21 Cognac 2013-2017 était joint au numéro 52 de Cognac Le Mag. Il est toujours disponible et consultable dans les accueils de vos sites municipaux. Vous pouvez également retrouver le document complet avec le détail des 73 fiches actions en ligne sur le site Internet de la Ville de Cognac : www.ville-cognac.fr).

> Les actions déjà engagées



• Etudier et mettre en place des zones 30 et des zones de rencontre (20 km/h) en hyper centre (action n°1) : 14 petites rues ont d'ores et déjà été mises en « zones de rencontre » dans le centre ancien de la ville. Un dépliant explicatif présentant le plan des rues concernées a été réalisé et distribué. Des zones 30 sont également envisagées sur d'autres axes de la ville.

• Améliorer les espaces publics aux abords des immeubles de logements sociaux (action n°27) : la Ville s'est engagée dès le deuxième semestre 2012 dans un programme pluriannuel d'amélioration des espaces publics des cités des Rentes et de l'Air chiffré au total à 400 000 € (végétalisation des pieds d'immeubles, création



d'espaces de vie et de promenade avec des placettes ombragées). Cette action est issue de l'initiative du Conseil de Quartier St Martin qui a mené l'enquête auprès de habitants du secteur sur leurs souhaits en matière d'aménagement de ces espaces, jusqu'alors très dégradés et peu végétalisés.

• Développer des événements conviviaux permettant aux habitants de se rencontrer (action n°61) : la Ville communique et accompagne (notamment en terme de logistique, via la mise à disposition de matériel) « La Fête des voisins ». Elle a ainsi vu augmenter le nombre de sites où les habitants ont organisé ce temps festif, passant de 9 demandes auprès de la Mairie en 2010 à 21 en 2012. La Ville de Cognac adhère à l'association nationale « La Fête des Voisins » : elle bénéficie ainsi d'une communication renforcée lui permettant de fournir aux habitants tous les éléments pour organiser dans les meilleures conditions des soirées conviviales entre voisins. Chaque Conseil de Quartier dispose également depuis 2012 d'un budget (environ 1000€/an) et d'un soutien technique et logistique pour organiser une fête de quartier estivale. Ces animations se déroulent généralement au mois d'août permettant notamment d'en faire bénéficier les habitants qui ne partent pas en vacances.

• Démarche d'amélioration de l'accueil au niveau des services de la Ville de Cognac et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) (action n° 65) : issue d'une volonté forte des élus, cette démarche a débuté en 2009. 20 actions ont été proposées par les agents d'accueil dans le cadre des groupes de réflexion et par les usagers au travers des enquêtes de satisfaction et des échanges en Conseils de Quartiers. Certaines de ces actions ont été réalisées ou sont d'ores et déjà engagées, comme par exemple l'édition de plans de ville sur les services publics municipaux et les établissements scolaires, le réaménagement de certains accueils, la réalisation d'un outil informatique commun à l'ensemble des agents pour partager l'information,...

• Plan Environnement (actions n°67, 68 et 69) : depuis 2011, un certain nombre d'actions inscrites dans ce plan ont d'ores et déjà été réalisées comme par exemple : les audits énergétiques de 6 bâtiments municipaux, l'intégration de critères environnementaux dans les critères de choix des marchés publics de la collectivité ou encore le guide de l'éco-agent.



> Les projets portés par la Ville et qui s'articulent avec l'Agenda 21

• Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) : la Ville a lancé la transformation de son Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU) en 2006. La co-construction du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLU avec les habitants, les acteurs locaux et les agents ayant servi de socle à la formulation des axes et orientations de l'Agenda 21, il existe donc **une réelle cohérence entre ces deux projets qui dessinent les grandes lignes de la ville de Cognac à 10 – 15 ans.** En parallèle, les personnes ayant participé à la démarche d'élaboration du PADD en 2011 ont été depuis invitées à des temps de présentation des éléments du PLU : réunion de présentation du PADD, réunion de présentation du zonage et du règlement du PLU notamment.



• Le projet de Zone d'Aménagement Concerté du Fief Caillon : le projet de porter une ZAC sur cet espace qui va être ouvert à l'urbanisation est en partie issu des réflexions des groupes de travail sur le PADD. En effet, ceux-ci ont souhaité que la future urbanisation de cette zone de plus de 20 ha soit maîtrisée et encadrée afin de préserver des trames vertes, de réaliser des aménagements respectueux de l'environnement et s'intégrant bien dans le paysage, ou encore d'envisager la création sur cette zone de jardins collectifs,... L'idée des habitants et des acteurs locaux qui ont contribué au PADD est d'aller vers un éco-quartier.

• L'Aire de mise en valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) : cette servitude d'utilité publique qui s'impose au PLU permet de préserver des ensembles à caractères patrimonial et paysager. Elle constitue un inventaire exhaustif du patrimoine et lie la collectivité et l'État sur la base de règles urbaines, architecturales et paysagères claires. Développement durable et préservation du patrimoine partagent de nombreux points communs. C'est pourquoi, naturellement, **les orientations de l'Agenda 21 trouvent un écho dans l'application de l'AVAP** à travers différents exemples : inciter à la requalification des chais (fiche-action n°28), réaménager les quais (fiche-action n°30) ou identifier le bâti de caractère inoccupé à valoriser en utilisant l'inventaire du patrimoine (fiche-action n°36).



• **Le label Ville d'art et d'histoire :** la Ville de Cognac a obtenu en janvier 2012 le label « Villes et Pays d'art et d'histoire » attribué par le Ministère de la Culture et de la Communication. Dans le cadre de la démarche d'élaboration du dossier de candidature de la Ville à ce label, un ou deux membres de chacun des 5 Conseils de Quartiers ont été intégrés au Comité de Pilotage et aux groupes de travail. Ce label qualifie des territoires (communes ou regroupements de communes) qui s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la qualité architecturale et du cadre de vie. Il s'agit d'un label qui met en avant la volonté de la Ville de faire découvrir le patrimoine, entendu au sens large (bâti, naturel, industriel et mémoriel), à ses habitants en priorité et aux touristes. **Le service « Ville d'art et d'histoire » ainsi créé organise des animations, des visites, des ateliers, tout au long de l'année, afin de concourir à une meilleure appropriation par les habitants de leur cadre de vie.** Ces animations et projets de mise en valeur s'inscrivent dans l'Agenda 21, notamment dans les actions 43 et 44.

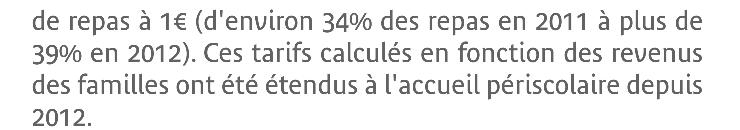


• **le Contrat Local de Santé (CLS) :** la Ville et le CCAS se sont engagés aux côtés de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Poitou-Charentes dans l'élaboration d'un Contrat Local de Santé associant également l'État et le Conseil Général de Charente. **Celui-ci s'inscrit dans les priorités régionales de Santé mais aussi dans les orientations définies par la Ville dans ce domaine.** La signature de ce CLS est intervenue le 12 septembre 2013. Certains des axes et projets inscrits dans ce contrat relèvent également du programme d'actions de l'Agenda 21 de la Ville. L'action n° 34 de l'Agenda 21 « inciter à l'installation de professionnels de santé, notamment grâce à un équipement de type « centre de santé pluridisciplinaire » est également inscrite dans le CLS.

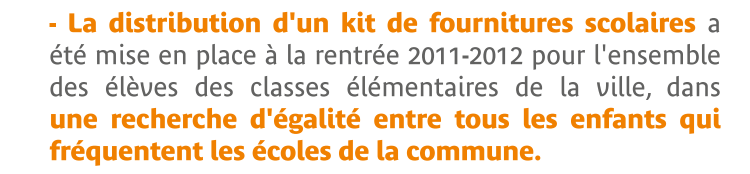


• **Les actions « éducation-jeunesse » :** le pôle « éducation-jeunesse » de la collectivité a été mis en place suite aux élections municipales de 2008, avec un objectif affirmé de cohésion entre les services de ce pôle et de cohérence des projets portés en direction de la petite enfance et des jeunes, avec notamment les actions suivantes qui s'inscrivent dans les solidarités :

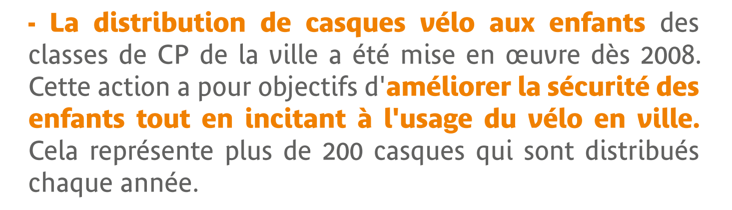
- **La tarification de la restauration scolaire en fonction des ressources des familles** (écoles primaires et maternelles) est appliquée depuis la rentrée 2010-2011. Elle est calculée à partir du quotient familial de la CAF ; les tarifs vont ainsi de 1 € à 3,57 € le repas pour les enfants domiciliés sur Cognac. **Cette action solidaire permet à des enfants de familles défavorisées d'avoir accès à un repas équilibré et répond à un réel besoin sur la ville,** attesté notamment par l'augmentation du nombre



de repas à 1€ (d'environ 34% des repas en 2011 à plus de 39% en 2012). Ces tarifs calculés en fonction des revenus des familles ont été étendus à l'accueil périscolaire depuis 2012.



- **La distribution d'un kit de fournitures scolaires** a été mise en place à la rentrée 2011-2012 pour l'ensemble des élèves des classes élémentaires de la ville, dans **une recherche d'égalité entre tous les enfants qui fréquentent les écoles de la commune.**



- **La distribution de casques vélo aux enfants** des classes de CP de la ville a été mise en œuvre dès 2008. Cette action a pour objectifs d'**améliorer la sécurité des enfants tout en incitant à l'usage du vélo en ville.** Cela représente plus de 200 casques qui sont distribués chaque année.



> Le FEDER et l'Etat soutiennent l'Agenda 21



Le Fonds européen de développement régional (FEDER) est un des instruments financiers de la politique de cohésion de l'Union européenne de l'objectif « Compétitivité régionale et emploi » dont la visée est de :

- Renforcer la compétitivité et l'attrait des régions européennes en soutenant l'innovation, la société de l'information, l'esprit d'entreprise, la protection de l'environnement et la prévention des risques.
- Favoriser l'emploi, développer la formation et l'insertion professionnelle et lutter contre les discriminations.

Le rôle du FEDER est de promouvoir l'investissement et de contribuer à réduire les déséquilibres entre les régions de l'Union européenne.

La recherche, l'innovation, les questions environnementales et la prévention des risques représentent les domaines prioritaires pour les financements FEDER. Son objectif est de renforcer la cohésion économique et sociale en réduisant les disparités régionales.

> Rétrospective Coup de Chauffe 2013

Parler de Coup de Chauffe, c'est évoquer un élément patrimonial majeur de la ville de Cognac. **Ce festival fait partie de l'univers de tout cognaçais** par l'accumulation de souvenirs qu'il laisse dans les mémoires. Il est l'un des rendez-vous que nous attendons chaque année lorsque l'heure de la rentrée sonne et que l'été offre ses derniers délices. **Il est un événement que la Ville souhaite protéger et favoriser dans son développement.** Festival référent de la région Poitou- Charentes, vitrine du CNAR, fort de la collaboration Avant-Scène - Centre National des Arts de la Rue, intelligemment mise en place et entretenue par Jacques Patarozzi et Bruno de Beaufort, **Coup de Chauffe peut et doit regarder droit vers l'avenir.**

Au cours de cette édition 2013, nous avons gravi des montagnes, regardé nos peurs et nos colères en face, **nous avons dansé, ri, partagé...** En se plongeant dans le corps d'Elvis, en sillonnant les rues les yeux bandés, en regardant des bouchers belges à l'œuvre, en entrant dans la danse de ce festival d'arts de la rue, connue et reconnue bien au delà des frontières du territoire cognaçais... **Le rendez-vous est pris pour fêter, l'année prochaine, les 20 ans d'un festival qui ouvre la culture à tous et qui, au fil des ans, gagne encore un peu plus en maturité et en exceptionnalité !**



BOBBY ET MOI - CIE POC



THE BAL - CIE FRANÇOIS RASCALOU



LA MONTAGNE - COLLECTIF BIB



LE CHANT DES PAVILLONS - LA FAUSSE CIE



VÉGA BROTHERS

LE FORUM DES ASSOS - CIE UTOPIUM THÉÂTRE



DANS LE CORPS D'ELVIS - CIE ACID KOSTIK

> La Collection - Cie Pernette



LA COLÈRE



LA GÊNE



LA JOIE



LA PEUR



LA TRISTESSE



LE DÉSIR

> The Color Of Time - Cie Artonik













> Liberté, Égalité... Gratuité pour le transport public

Le transport public (Transcom) géré par la communauté de communes est confié par délégation à la société Transdev depuis 2011. Il ne décolle pas malgré de très gros investissements, les usagers le boudent : réformons ce système qui marche mal, appliquons la gratuité d'usage, les bus seront utilisés !

Le budget a été doublé depuis 2010, il est de 1 057 332 euros en 2012 ; mais **le nombre d'usagers n'a guère évolué** (+11%).
Beaucoup de critiques demeurent, et malgré quelques améliorations, **le service rendu n'est toujours pas suffisant.**

Sur le plan financier les recettes de billetterie correspondent à 44 301euros, soit 4,2% du budget. Ce qui signifie que **le service est financé à plus de 95% par les impôts et taxes.**

Nous payons déjà le bus par nos impôts !
La **gratuité d'usage totale** (billets gratuits pour tous) mérite donc d'être étudiée sérieusement pour rendre le service plus attractif.

D'autres villes ont déjà mis en place ce type de politique avec beaucoup de réussite : à Châteauroux, à Bar-le-Duc, à Aubagne... Tout le monde se félicite des avantages : plus de fréquentation, apaisement des relations entre usagers et chauffeurs, économies sur la gestion de la billetterie, réappropriation du service par les usagers...

La gratuité d'usage c'est **l'égalité de tous** et la **bonne utilisation de nos impôts.**

> POUR NOUS JOINDRE



• http://16.lepartidegauche.fr
• mail : pg16-cognac@lepartidegauche.fr
• Brigitte Bonneau : 05 45 82 63 59

> ALERTE : « Suspendons ces folies dépensières ! »

A quelques mois des élections municipales et communautaires, le maire sortant vote pour les projets pharaoniques de Grand Cognac. Il va nous endetter pour 20 ans et provoquer une augmentation massive de la fiscalité locale. Le choix exclusif d'équipements à vocation ludiques ou de confort pour les élus va s'effectuer au détriment des moyens financiers nécessaires pour accompagner le développement économique et attirer de nouveaux emplois.

• La réalisation d'un Pôle ludique aux Vauzelles et ses aménagements induits	**36 millions d'euros**
• Complexe aquatique (en remplacement de la piscine du Parc François 1er)	20 millions d'euros
• Aménagements urbains (accès, parkings…)	8 millions d'euros
• Super club house	3 millions d'euros
• Transfert des terrains de Football de la Belle Allée à Châteaubernard	5 millions d'euros

36 millions d'euros, auxquels il faut ajouter le coût de destruction de l'actuelle piscine et le réaménagement du site à la charge du contribuable cognaçais. Alors que la réhabilitation, à moindre coût, de la piscine actuelle construite dans le cadre du Parc François 1er, près de la base plein air, du camping et de nos écoles apparaît comme la solution la plus sage surtout dans la conjoncture actuelle.

La construction d'un nouvel Hôtel de Communauté de Communes pour les élus de Grand Cognac
(Sur la zone d'activité de Montplaisir, loin du centre-ville et de ses commerces) **5 millions d'euros**

Dans un peu plus de 3 mois de nouvelles équipes seront en place. **Il est encore temps d'arrêter ces folies dépensières. Suspendons pendant la période électorale toute décision qui engagerait des sommes irrécupérables !**

> POUR NOUS JOINDRE

Cognac 2014 Groupe d'opposition

• Cognac 2014
5, rue Jean Taransaud
16100 COGNAC

• 06 07 88 46 57
E-mail : belliot2014@sfr.fr

• 06 07 31 69 05
E-mail : jerome.mouhot@orange.fr

• Mairie : bureau de l'opposition
le jeudi de 10h à 12h (téléphoner pour prendre rendez-vous)

> Pourquoi un centre aquatique aux Vauzelles ?

> Pourquoi ne pas réhabiliter le site actuel ?

Le coût serait moindre et l'aspect patrimonial de cette piscine, où de très nombreux cognaçais ont appris à nager, serait préserver. C'est ce que nous disent les tenants du maintien sur le site actuel. Les mêmes défenseurs du maintien s'appuient sur une dimension environnementale pour vouloir rester sur place. Nous vous proposons une autre version. Tout d'abord, partons des besoins : **les scolaires de Grand Cognac, sauf Cognac, 13 communes donc, et ceux de Grande Champagne, n'ont pas accès à l'apprentissage de la natation.** Alors que les présidents des communautés de communes, les maires souhaitent qu'il en aille différemment, et sans doute parents et enseignants.

> Pourquoi n'est-ce pas possible aujourd'hui ?

Pour une raison toute simple : la piscine couverte ne le permet pas par manque de lignes d'eau. Les clubs sportifs du cognaçais et les utilisateurs actuels de la piscine se disputent les créneaux horaires et lignes d'eau. **La piscine d'hiver est à saturation.**Qui plus est **elle est dans un tel état qu'il n'y aura qu'une chose à faire : la démolir.**

Quant à la piscine d'été, qui n'est utilisable que 2 mois par an, son état n'est guère meilleur. Les gradins sont à détruire parce que fissurés et dangereux. Le réseau d'eau est obsolète et des fuites d'eau importantes sont régulièrement détectées.

Ceux qui imaginent que rester sur place permettra de conserver le patrimoine font fausse route. **Toute construction nouvelle remettra en cause obligatoirement l'existant.** Par ailleurs, **nous sommes sur un site classé depuis 1943.** Ce qui veut dire **pas de possibilité d'extension et donc pas de possibilité d'accroître la surface de nage et de loisirs ni celle pour les parkings :** l'accès sera encore plus difficile pour tous ceux qui viendront de communes éloignées.

Enfin, **les travaux nécessiteraient la fermeture de l'ensemble pendant 2 ans.** Le projet initial ne prévoyait pas de dimension environnementale. Nous étions déjà à 10,73 millions d'€ en 2006 et aujourd'hui nous sommes à 12,6 millions d'€ soit un différentiel de 2 millions d'€, 7 ans après. **Le projet d'aujourd'hui n'est donc pas en contradiction avec le précédent.**

Prévisions de fréquentation :
100 000 entrées publiques/an.
+ 41 000 scolaires/an sur Grand Cognac.
+ 15 000 sportifs et associatifs/an.

> Choisir les Vauzelles a tout son sens.

Tout d'abord, **le site des Vauzelles comporte déjà un complexe multisports** avec le basket-ball, le handball et la gym, sans compter toutes les compétitions d'autres sports qui s'y déroulent tout au long de l'année. Tout proche se trouve le stade d'athlétisme. **Aux Vauzelles, la piscine deviendra centre aquatique, ne sera plus municipale, mais deviendra intercommunautaire avec la participation aux frais de fonctionnement de la Grande Champagne.**

Les Vauzelles ont vocation à devenir un grand pôle ludique et sportif, où l'on pourra trouver un bowling si un investisseur privé est prêt à s'y engager et/ou d'autres animations ludiques. N'ayant plus de contraintes d'espace, **la surface de nage va être multipliée par 3.** L'été, le bassin d'hiver sera ouvert pour que l'on puisse au choix faire des longueurs à l'intérieur ou profiter du grand bassin d'extérieur.

Dans le nouveau centre, les espaces de nage, de jeux et de bien-être ou de remise en forme seront tels que, quel que soit le temps, il y aura du monde. En ce qui concerne le prix, **l'engagement de Grand Cognac est que le prix d'entrée ne soit pas supérieur à 4 €, pour ce qui est de l'espace nage et loisirs.** La gestion se fera en régie et nous ferons ce à quoi nous nous sommes engagés.

Pour ce qui est de l'environnement deux points très importants sont à noter :
- **Une chaudière bois chauffera le centre aquatique, le complexe multisports des Vauzelles, le Lycée Louis Delage, le collège Félix Gaillard** et sans doute encore d'autres partenaires.
- **Cela permettra également, par le creusement de noues, de répondre en partie à la problématique des eaux pluviales** que subissent les cognaçais grâce à un accord entre Grand Cognac et les communes de Chateaubernard et Cognac. Reste l'espace mutualisé pour l'ensemble des clubs intervenant aujourd'hui et demain sur le site. Bureaux, salles de réunion, club house mais aussi salle de musculation.

Enfin, dans les critiques, revient souvent le fait que dans cette période de crise, il ne faudrait pas investir. Moins d'investissements, c'est moins de travail, c'est moins d'emplois. Mais Grand Cognac a des moyens que Cognac n'a plus. **Alors, oui, nous avons besoin, après des années d'attente et de frustration, d'un centre aquatique de qualité aux Vauzelles qui sera accessible au plus grand nombre tout en répondant aux besoins du territoire cognaçais.**

Les élus de La Majorité

> Bibliothèque municipale

> Bibliothèque Centre-ville

• Section adulte

• Jeudi 12 décembre de 14h30 à 16h30. **Atelier lecture au Cep'Age.** Échanges sur les différentes lectures des participants, avec une intervenante de la bibliothèque municipale de Cognac. Conseils et suggestions de lectures. Sur inscription. Contact : Mme Cécile Barbotte au 05 45 36 55 20.

• Jeudi 19 décembre de 14h à 17h et de 19h à 22h. **Atelier d'écriture à la bibliothèque.**

• Section jeunesse

• Jusqu'au 4 janvier 2014.« Fleur de géant ».**Une exposition ludique et interactive** afin de faire pénétrer les visiteurs-lecteurs dans l'univers du livre de Nicolas Poupon. À découvrir en famille, à partir de 4 ans. Entrée libre.

• Mercredi 11 décembre à 10h30. **Histoires racontées** sur les thèmes de « L'hiver et de Noël ». Pour les enfants à partir de 3 ans. Entrée libre.

• Samedi 14 décembre. **Rencontre** avec Nicolas Poupon, auteur-illustrateur de « Fleur de géant ». À 10h30 : rencontre-lecture avec les enfants. À 14h30 : rencontre tout public, suivie d'une séance de dédicace. Entrée gratuite, inscription conseillée.

• Mercredi 18 décembre à 10h30. **Histoires racontées** sur les thèmes de « L'hiver et de Noël ». Pour les enfants à partir de 3 ans. Entrée libre.

• Mercredi 18 décembre. **Le Père Noël** passera à la Bibliothèque lors de sa tournée matinale. Venez le rencontrer au pied du sapin !

> Musées

> Musée d'art et d'histoire

Le dossier **Un Mois, Une œuvre** est consacré à l'enfance au fil des collections.
• 7 décembre : entrée gratuite de 14h à 17h30.
• 8 décembre : entrée gratuite de 14h à 17h30.
• 18 décembre 15h : atelier créatif autour des cartes de vœux suivi d'un goûter, gratuit sur réservation au 05 45 32 66 00, jeune public 6/11 ans.

Musée d'art et d'histoire - 48 bd Denfert-Rochereau 16100 Cognac. Horaires du musée du 1er au 31 décembre : tous les jours de 14h à 17h30, fermeture hebdomadaire le mardi.

> Salle d'exposition des Musées



XO. 3 femmes. L'exposition XO.3 femmes est une création originale qui réunit les oeuvres de 3 femmes artistes à l'issue de leur séjour en résidence à Cognac au printemps 2013. Caty Banneville, Laurence Innocenti et Marie-Céline Nevoux-Valognes nous livrent une série d'instantanés de leur perception artistique. Leurs interprétations, résolument contemporaines, constituent un carnet de voyage tout en contrastes, à découvrir jusqu'au 26 janvier 2014. Un catalogue est édité à l'occasion de cette exposition. Entrée libre.

> Musée des arts du cognac

• 7 décembre : Entrée gratuite - visite libre des collections de 14h à 17h30.
A 15h : Visite guidée dans le cadre de l'opération « Distilleries en fête » parcours thématique historique depuis la naissance du vignoble jusqu'à la création de l'alambic. Durée 45 min – 2€,14h-17h30.

• 8 décembre : Entrée gratuite - visite libre des collections de 14h à 17h30.
A 15h : Visite guidée dans le cadre de l'opération « Distilleries en fête » parcours thématique historique depuis la naissance du vignoble jusqu'à la création de l'alambic. Durée 45 min – 2€,14h-17h30.

Musée des arts du cognac – Les Remparts, place de la Salle Verte 16100 Cognac. Horaires du musée du 1er au 31 décembre : tous les jours de 14h à 17h30, fermeture hebdomadaire le lundi.

Les deux musées et la salle d'exposition seront fermés le 25 décembre 2013 et le 1er janvier 2014

> Programmation West Rock

• Jeudi 12 décembre - 21h
Tarif adhérent : 17€ /
Tarif location : 20 € // Sur place : 22 €
BIFFY CLYRO



• Vendredi 13 décembre - 21h
Tarif adhérent : gratuit /
Tarif location : 3 € // Sur place : 5 €
EPIQ



• Dimanche 15 décembre - 17h
Gratuit
LA WEST ROCK SCHOOL

• Mercredi 12 mars - 21h
Tarif adhérent : 22 € /
Tarif location : 25 € // Sur place : 27 €
PATRICE – The rising of the son

Informations & Réservations
Dans tous les points de vente habituels et sur **www.westrock.org**
Tél. 05 45 82 48 06 / Info@westrock.org / 33 rue des Gabarriers 16100 COGNAC

> Les coups de cœur de l'Avant-Scène

DECEMBRE

Jeudi 12 / 19h
« FRATER » SUIVI DE « W POUR LUI »
Cie Adequate
> Danse
La pièce « Frater » est un trio questionnant les rapports à l'intérieur d'une fratrie ; à la fois le reflet d'une cellule familiale et le décryptage corporel des relations fraternelles. « W pour lui » est la création 2013 de la compagnie Adéquate : un solo à propos de l'image de soi et de celle que l'on reflète, invitant l'œil du spectateur à tenter de modifier sa « première impression » et ainsi interroger la perception que l'on a de nous-mêmes et celle que les autres nous renvoient.

Jeudi 12 / 20h30
« SLOW DEVANT »
Cie La Cavale
> Danse
Partie d'un constat sur l'accélération du monde, la compagnie convie trois interprètes féminines à se mettre en jeu dans une prise de parole spontanée autour d'un questionnement sensible sur nos rythmes d'actions.



Mardi 17 / 20h30
« SMASHED »
Cie Gandini Juggling
> Cirque
Costume cravate et petite robe noire, ils ont fait de l'élégance un brin surannée, leur marque de fabrique. Les neuf jongleurs virtuoses manient les pommes ou la vaisselle – comme d'autres les massues – dans un jeu de chaises chorégraphié, hommage à la grande Pina Bausch. Du jonglage délirant et pince-sans-rire de haute volée.

Réservez vos places !
Billetterie au 05 45 82 32 78 et /ou par mail : resa@avantscene.com
Du mardi au vendredi, de 13h30 à 18h30

JANVIER

Samedi 11 / 20h30
« LAURA CAHEN »
Laura Cahen
> Musique
Des chansons aux racines folk et aux inflexions swing, qui parlent d'amour, forcément, avec humour, mais pas que. Il faut dire que ce brin de fille brune à la voix de velours brut et aux rimes à rebrousse-poil possède plusieurs facettes : aussi fan de Boby Lapointe que de Keren Ann, elle est capable de chanter du Billie Holiday dans les hôtels quatre étoiles comme de reprendre Camille dans les bistrots du coin.

Jeudi 23 / 20h30
« L'ÉGARÉ »
Dès 10 ans
Cie Créature
> Marionnette
Cette pièce librement adaptée du roman « L'île » d'Armin Greder donne à voir trois personnages qui vont se souvenir de ces instants de vie partagés avec cet homme arrivé un matin, échoué sur la plage de leur île ; là où les courants et le destin avaient conduit son radeau. Cet égaré si différent qui déclencha par sa seule présence l'impensable.

Mardi 28 / 20h30
« WOYZECK (JE N'ARRIVE PAS À PLEURER) »
Extime Cie
> Théâtre
« Woyzeck » est une histoire d'amour, le récit tragique d'un drame passionnel. Le metteur en scène Jean-Pierre Baro reprend le texte de Georg Büchner pour raconter l'histoire de son propre père, travailleur immigré sénégalais arrivé en France dans les années 1960. Une pièce forte.



COGNAC SE MET À L'ESPRIT DE NOËL

Flashez-moi pour
le programme complet !

www.ville-cognac.fr

